

le monde des

artisans

Janvier-février 2024 **158**
Bimestriel - 1€50

Retrouvez dans ce n° toute l'actualité de votre CMA

VENDÉE
Pays de la Loire

2024

DOSSIER

**Nouvelle offre
de service** P.9



Nouveau Ranger

PICK-UP
INTERNATIONAL
DE L'ANNÉE 2024



Nouveau Transit Custom

VÉHICULE UTILITAIRE
INTERNATIONAL
DE L'ANNÉE 2024

FORD PRO BAUDRY AUTOMOBILES

La Roche-sur-Yon
Boulevard Lavoisier
02 51 47 77 47

Challans
106 Bd. Albert Schweitzer
02 51 35 35 00

Olonne-sur-Mer
Bd. du Vendée Globe
02 51 21 51 30

ET SON RÉSEAU D'AGENTS

EN DÉPARTEMENT

04 Événements

- Semaine européenne de réduction des déchets : les actions en Vendée
- Portrait: Roseline Traon, tapissier d'ameublement, l'économie circulaire en fer de lance



- Artisa'night: l'événement dédié au numérique pour les artisans
- Portrait de quatre artisans dronistes



08 Actualité

- Signature de convention avec la Communauté de Communes du Pays des Herbiers

23 Formation continue

Développer vos compétences relationnelles : le meilleur atout pour vendre mieux à vos clients

30 Apprentissage

Le Campus pro du Coteau a fêté ses 30 ans de construction

EN RÉGION

09 Dossier: accompagnement des artisans

- 2024, nouvelle offre de services
- Avec le Pass CMA Liberté, allégez votre quotidien!
- Avec les Packs Évolution, choisissez votre accompagnement
- Avec le projet sur mesure, développez vos talents

25 Fonds territorial

Une aide pour les travaux d'accessibilité



26 Développement durable

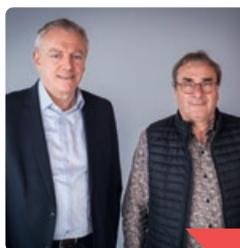
La loi évolue: valorisation des biodéchets en entreprise

27 Apprentissage

- Cérémonie de remise des diplômes des centres de formation



- J'embauche un apprenti!
- 5 bonnes raisons de venir aux portes ouvertes de nos CFA



Joël Fourny

Président de la CMA des Pays de la Loire

Daniel Laidin

Président de la CMA de Vendée

ÉDITO

Meilleurs vœux

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses inquiétudes qui n'ont pas épargné les entreprises artisanales. Pour autant, à travers leurs valeurs d'adaptabilité, de qualité et de proximité, ces dernières ont toujours répondu présentes. C'est pourquoi, avec beaucoup d'optimisme, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous pour cette nouvelle année nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite de vos projets, tant personnels que professionnels.

Cette année marquera, pour la CMA des Pays de la Loire, un tournant stratégique avec le lancement d'une offre de service simplifiée et plus lisible (détaillée dans le dossier central) afin de répondre encore mieux aux attentes des artisans, à travers :

- **Un abonnement mensuel** permettant un accès facilité à différentes prestations pour un esprit serein, c'est le Pass CMA Liberté.
- **9 packs thématiques**, mixant accompagnement individuel et collectif, le coup de pouce pour répondre à une problématique précise de votre entreprise.
- **Une offre sur mesure** afin de vous accompagner spécifiquement sur certains de vos projets.

Et si votre bonne résolution pour 2024 était de pousser la porte de la CMA ?

www.artisanatpaysdelaloire.fr @CMARPD @CMARPD accueil85@artisanatpaysdelaloire.fr



LE MONDE DES ARTISANS N° 158 - JANVIER-FÉVRIER 2024. Édition de la Vendée. **Président du comité de rédaction des pages locales :** Daniel Laidin. Avec le concours rédactionnel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée. **Rédaction des pages locales :** Clarisse Brelet, Aurélie Adrien, Aline Cherrey, Aurélie Pasquier. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Véronique De Freitas, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Lætitia Muller, Pixel6TM (Marine Anthony, Noémie Letellier, Pauline Overney, Cécile Vicini). **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM (Laurent Theeten, responsable image), © pages locales : CMA des Pays de la Loire, Illustrez-vous. **En couverture :** CMA des Pays de la Loire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale :** Tema6TM (Tél. 0387691801). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS, appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **PDG et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez - allée de Belgique - 62128 Wancourt. **Origine du papier :** Suisse. **Taux de fibres recyclées :** 55 %. **Certification :** PEFC 100 %. **Eutrophisation :** 0,013 kg/t. Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés de la Vendée.

DU 18 AU 26 NOVEMBRE 2023

Semaine européenne de réduction des déchets

La CMA des Pays de la Loire s'est engagée, lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, en organisant une vingtaine d'actions de sensibilisation à destination des artisans et du grand public. L'occasion de mobiliser, de mettre en lumière les bonnes pratiques qui vont dans le sens de la diminution des déchets, et de partager autour d'un enjeu sociétal fort.

L'édition 2023 avait pour thématique « Les emballages » : leur fabrication induit une utilisation importante des matières premières. Ces ressources se raréfient, sont complexes à traiter et ont un impact environnemental fort. Il est donc indispensable de réduire la quantité

de déchets et donc d'emballages à la source. Le réemploi et la réutilisation des emballages permettent d'allonger leur durée de vie et de préserver des ressources naturelles nécessaires à la fabrication de nouveaux emballages. Retour sur les événements organisés en Vendée.

LUNDI 20 NOVEMBRE



› Collecte massifiée de cheveux naturels coupés via Capillum

Au programme : dépôt des sacs récoltés par le territoire de Saint-Fulgent au centre de formation CMA Vendée et à la Communauté de Communes Saint-Fulgent.

› Remise de Trophées Éco-Défis® dans l'entreprise Eloi Sellerie à La Roche-sur-Yon Agglomération.

Entreprises ayant reçu le trophée :

- › Fleurs d'ange à Montaigu
- › Histoire de Fleurs à Moulleron-le-Captif
- › La Campanule à Pouzauges
- › DSP Paysage à Saint-Denis-la-Chevassse
- › Eloi Sellerie à la Roche-sur-Yon
- › Le Miroir à Commequiers
- › Hairbotanic à Saint-Jean-de-Monts
- › Atelier SoGui à La Chapelle-Palluau
- › La Cuisine paysanne de Cécile à La Ferrière
- › Atelier des courtes pointes à Bellevigny

Renouvellements Éco-défis :

- › RS Bois à la Chaize-le-Vicomte
- › Les Essentielles à la Roche-sur-Yon
- › Guiom'art à Dompierre-sur-Yon

MERCREDI 22 NOVEMBRE



› Repar'show à la recyclerie Recyc'la Vie à Soullans

Au programme : démonstrations et promotion de la réparation. Lors de cet événement, les artisans Répar'acteurs réparaient des objets cassés ou défectueux, notamment de l'électroménager, de l'électronique et des vélos. Environ, 600 visiteurs sont venus les rencontrer et échanger avec eux sur les enjeux et l'importance d'allonger la durée de vie de nos objets du quotidien grâce à la réparation. Les artisans Répar'acteurs agissent au quotidien en faveur de la réduction des déchets.



Les artisans Répar'acteurs présents :

- › Bijoux et Merveilles : Marie-Jeanne Moreau, maître joaillier et restauration de bijoux anciens aux Sables-d'Olonne.
- › Cycl'Evasion : Yann Gallais, réparation et location de cycle, réparation motoculture et marine à Saint-Hilaire-de-Riez.
- › Atelier OPCM : Sébastien Oreel et Arnaud Passebon, réparation de cycle, motoculture, mobylette et vente de pièces détachées d'occasion à Sèvremont.
- › Carole C Créations : Carole Catala, création et réparation de bijoux, accessoires, vêtements, à partir de matériaux issus du réemploi à Soullans.
- › Henriette et Marcelle Couture : Sylvie Perez, création et réparation textile à Saint-Jean-de-Monts.
- › Alexandre Favreau dépannage : Alexandre Favreau, réparation électroménager aux Sables-d'Olonne.
- › Atelier Pachamama : Jessica Dupont, couture, création d'accessoires et de bijoux, transformation de vêtements, coiffure bien-être à Moulleron-le-Captif.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN FER DE LANCE

Toujours sur le thème de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), nous vous proposons de découvrir Roseline Traon, tapissier d'ameublement à Belleville-sur-Vie qui a la marque Éco-défis bonification Bronze depuis juillet 2023 et membre du réseau Répar'acteurs depuis plusieurs années.

Quel est votre parcours professionnel ?

Mon parcours professionnel a débuté par un BEP-CAP couture sur mesure, puis je suis partie deux ans à Cannes suivre une formation technique des métiers du spectacle, option habilleur, où j'ai travaillé dans les théâtres parisiens. À la suite de cette expérience, je découvre la difficulté du statut d'intermittent du spectacle et décide de ne pas poursuivre dans cette voie. J'ai travaillé dix ans, dans diverses industries, avant de reprendre ma formation de tapissier en 2010, à l'AFPA sur sept mois, où j'ai eu la chance d'avoir un ancien compagnon du devoir pour formateur. En complément, j'ai fait la formation « passeport entreprendre » à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour me mettre en microentreprise. En 2011, je me lance dans le grand bain, et j'ouvre donc mon atelier avec un collègue normand. Nous avons chacun notre structure mais nous collaborons durant deux ans, ce qui nous permet d'avoir une complémentarité dans nos ateliers. En 2019, à la suite de la formation ADEA de la CMA, j'élargis mon offre avec la proposition de cours les vendredis après-midi et samedis, pour les particuliers qui souhaitent découvrir ce savoir-faire. C'est un moment de partage et de transmission qui leur permet également de prendre conscience du métier d'artisan.

D'où vient cette passion pour la tapisserie d'ameublement ?

J'ai la chance d'avoir grandi dans l'atelier de mon père qui était tourneur sur bois. J'ai passé des heures à travailler sur des chutes : poncer, clouer... Et le textile est une matière qui m'a toujours attirée : les couleurs, les motifs, les textures... C'est un matériau souple et malléable permettant de réaliser de nombreuses créations. Je souhaitais allier ces deux objets dans ma profession. Le métier de tapissier s'est alors ouvert naturellement à moi.

Lauréate du trophée « les mains d'or » en 2016, vous faites partie de la mission Métiers d'art. Que représente ce trophée pour vous ?

Cette année-là, le trophée était particulièrement bien choisi : un sablier. Pour moi il représente parfaitement



Roseline Traon, tapissier d'ameublement à Belleville-sur-Vie.

l'artisanat, le temps qu'on accorde sur chaque projet et le temps que l'on passe avec chaque client. Il représente le « beau » geste et le travail bien fait. Aujourd'hui nous sommes dans une société qui oublie de prendre son temps alors qu'il est nécessaire.

Quelle est votre implication dans le réseau Répar'acteurs ?

Je suis entrée dans le réseau Répar'acteurs en 2017-2018 dans l'idée de me faire connaître auprès du public et de montrer aux gens que le « tout-consommable » a ses limites. Que finalement, le fauteuil du « papi », comme le fauteuil Voltaire, qu'on voyait désuet, peut retrouver toute sa place dans son intérieur à la suite d'une transformation et à une remise au goût du jour. Les déjeuners Répar'acteurs et les visites d'ateliers d'artisans m'ont permis aussi d'échanger avec des métiers totalement différents du mien et de découvrir les formations proposées par la CMA.

Reçu durant la SERD 2023, qu'est-ce que vous a apporté le trophée Éco-défis de la CMA ?

Je trouve que ce trophée permet d'être accompagné par la CMA sur la mise en place d'actions concrètes sur la valorisation et la diminution de déchets. Aujourd'hui il est important de rentrer dans cette démarche d'économie circulaire. Je souhaite continuer à développer ces initiatives et à faire un travail d'information et de compréhension auprès du client sur le tout-consommable et ses enjeux.



L'ATELIER DES COURTES POINTES

Découvrez ses créations dans un showroom partagé avec des artisans et artistes, au 24 rue de Bellevue 85170 Dompierre-sur-Yon. **Contacts** : 0638944601



ARTISA'NIGHT

L'événement dédié au numérique pour les artisans

Organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Artisa'night, est LE rendez-vous du numérique pour les chefs d'entreprises artisanales afin de se tenir informé des dernières technologies et découvrir des solutions concrètes facilitant le travail au quotidien.

En Vendée, l'édition 2023 a accueilli 36 exposants et près de 238 visiteurs, avec au programme des démonstrations permanentes, 4 ateliers & 4 conférences sur les sujets numériques du moment. Cette soirée fut un grand succès, animée par des professionnels, spécialistes de leur domaine: e-commerce, communication, numérique responsable, e-réputation, référencement, réalité virtuelle, cybersécurité, drone, 5G...

RETOUR SUR LE PROGRAMME

Les ateliers

- › Drones & Cie : Une technologie maîtrisée par les artisans, pour les artisans!
- › Réalité virtuelle et augmentée: Les applications métiers, pédagogiques et physiques
- › Google Ateliers numériques: Intelligence artificielle au service des professionnels, les applications pour l'entreprise artisanale
- › Prévenir les risques : Carsat document unique en ligne

Les conférences

- › Digital & Durabilité, compatibilité? Une approche durable des outils informatiques
- › Faciliter mon quotidien de dirigeant: Matériels & applications
- › La sécurité informatique dans les entreprises artisanales: Matériels & applications

Clôture avec une surprise digitale: démonstration de drones équipés d'imageries thermiques.

515 auditeurs ont assisté aux conférences.



Rendez-vous en 2024 pour Artisa'night en Mayenne et en Maine-et-Loire !



VOTRE CONTACT

Vous souhaitez être accompagné sur le numérique ?

Contactez nos équipes au 0251 44 35 20
entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

PORTRAIT DE QUATRE ARTISANS DRONISTES!

Le jeudi 30 novembre 2023, vous avez participé à Artisa'Night (voir page 6) et clos la soirée avec une surprise digitale : une démonstration de vos spécialités permettant d'envisager des solutions techniques innovantes, alternatives et complémentaires grâce aux drones.

PRÉSENTEZ-NOUS VOS SOLUTIONS :

Nos entreprises proposent quatre principaux types de solutions :

1) La pulvérisation

Nous traitons les toitures et façades contre les lichens et la pollution avec une solution biodégradable à 95 %, validée par les architectes du Patrimoine, sur tous types d'édifices : monuments, églises, bâtiments industriels, hangars, maisons individuelles. Nous proposons aussi du nettoyage écologique à l'eau pure de bâtiment (exemple : vitrage, bardage, module photovoltaïque/solaire...). Nous effectuons également des prestations diverses en milieu agricole telles que le largage de trichogrammes (micro-guêpes) pour détruire la pyrale, un papillon nuisible qui s'attaque notamment au maïs.

2) L'inspection technique

Le drone permet la prise de photos et de vidéos pour inspecter et localiser les défauts structurels, en intérieur comme en extérieur (vices de fabrication, dégâts liés aux intempéries, incendies, entretien périodique...). Cela permet de repérer les travaux à prévoir en limitant le coût de la phase d'études. Avec la photogrammétrie (assemblage d'images), nous sommes en mesure de modéliser des bâtiments en 3D, au centimètre près, et de cartographier des terrains en 2D (ortho-mosaïques) pour accompagner les géomètres, les bureaux d'études ou effectuer des recherches techniques, archéologiques... Ces prises de vues sont idéales pour le suivi de construction ou la création de cartes techniques spécialisées : modulation de la fertilisation, détection d'animaux, mesure d'élévation de terrain, état des parcelles agricoles par imagerie multispectrale...

3) L'audit de production d'énergie renouvelable

Nous effectuons des contrôles sur des systèmes de production d'énergie renouvelable photovoltaïque, solaire, éolien etc., permettant d'auditer et d'accompagner nos clients en proposant une solution globalisée et dématérialisée par la détection des anomalies en phases préventives ou correctives.

4) La thermographie

Équipés de caméras thermiques, nos drones nous fournissent les informations sur l'état énergétique des structures : l'étanchéité de la construction, les ponts thermiques éventuels ou la détection d'infiltrations. Grâce à cette technologie, nous décelons également la présence d'animaux sur une parcelle avant la fauche, ou les zones de pollution.



Fabien Gruselle (FG Drones Études) / Fabrice Gissot (Galaxie Drone) / Dimitri Bœuf – TD Drone / Alexandre Chiffolleau (ICAD Solutions).

À QUEL(S) TYPE(S) DE CLIENT(S) VOTRE OFFRE S'ADRESSE-T-ELLE ?

Nos quatre grands secteurs sont le bâtiment, l'agriculture, les énergies renouvelables et l'environnement. Nous travaillons aussi bien pour les particuliers que les professionnels (artisans, commerçants, collectivités...). Nos solutions associées à notre expertise permettent d'optimiser les procédures de sécurité et d'agir de manière ciblée et adaptée, ce qui réduit le temps d'intervention, le coût ainsi que l'impact environnemental du projet. Par exemple, l'étude parcellaire que vous faites en 7 heures nous prend en moyenne 1 heure. Opérant dans de multiples secteurs (industrie, bâtiment, communication...), nous avons décidé d'associer nos services et nos compétences afin d'être complémentaires dans un maximum de domaines.

LES DRONES SONT DES TECHNOLOGIES EN CONSTANTE ÉVOLUTION, AVEZ-VOUS UNE NOUVEAUTÉ À NOUS PARTAGER POUR 2024 ?

Oui tout à fait ! Actuellement nous étudions un nouveau procédé de thermographie appliqué aux panneaux photovoltaïques et solaires. Pour plus d'informations, suivez notre actualité sur nos prestations à venir !



INFORMATIONS PRATIQUES

Galaxie Drone: www.galaxiedrone.fr

FG Drones Études: sites.google.com/fgdronesetudes.com/fgdronesetudes/accueil

ICAD Solutions: www.icad-solutions.fr

TD Drone: LinkedIn Dimitri Bœuf

SIGNATURE DE CONVENTION

avec la Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Le 4 octobre dernier Daniel Laidin, Président de la CMA de niveau départemental – Vendée, et Christophe Hogard, Président de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, ont signé une première convention de partenariat.



De gauche à droite : Olivier Loiseau, élu CMA et membre de la Commission Territoriale Vendée Est - Daniel Laidin, Président de la CMA de niveau départemental - Vendée - Christophe Hogard, Président de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et Maire des Herbiers - Franck Gauthier, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et Maire de Beaurepaire.

Conscients de la force économique que représente l'artisanat sur ce territoire, 757 établissements et plus de 2500 actifs, les élus ont la volonté de soutenir cette dynamique. « Les entreprises qui se créent, se développent, se transmettent doivent être accompagnées afin de bénéficier du meilleur environnement possible et d'assurer leur pérennité au service des populations et du tissu de PME-PMI avec lesquelles elles travaillent », déclare Daniel Laidin. Ce partenariat se matérialise par la mise en œuvre d'animations collectives sur des thématiques d'actualité à destination des TPE du territoire.



CALENDRIER DES « LUNDIS DE L'ARTISANAT »

- › **Lundi 11 mars 2024 - 10h/12h** : « Le choc générationnel : comment tu viens, comment tu restes, comment je te parle... à toi le jeune ! »
- › **Lundi 20 mai 2024 - 16h/18h** : « Entreprendre durablement... ayez toutes les clés en main pour développer votre activité »
- › **Lundi 23 septembre 2024 - 10h/12h** : « Demain, j'arrête! transmettre mon entreprise avec succès... ce qu'il faut savoir »



PERMANENCES CONSEIL: UN BESOIN, UN PROJET, UNE PROBLÉMATIQUE ?

Venez rencontrer la conseillère locale de la CMA 85 Christelle Bauny, les premiers mardis matins du mois dans les locaux du Paddock aux Herbiers

De préférence sur rendez-vous. Plus d'informations au 0607720308

2024, NOUVELLE OFFRE DE SERVICE

Découvrez la nouvelle offre de service de la CMA Pays de la Loire : Pass CMA Liberté, Packs Évolution et Projet Sur-Mesure. 3 dispositifs pour vous accompagner dans la création, le développement et la transmission de votre entreprise.

1 | PASS CMA LIBERTÉ

Pass CMA 
Liberté 

1 formule d'abonnement à 19,90 € HT/mois pour un accompagnement complet alliant conseil, formation et formalités juridiques.

Avec le Pass CMA Liberté, allégez votre quotidien !

Détails pages 10 et 11.

2 | PACKS ÉVOLUTION

Packs 
Évolution 

9 packs pour un besoin spécifique et ponctuel :

- 2 packs pour la création d'entreprise
- 6 packs pour le développement d'entreprise
- 1 pack pour la transmission d'entreprise

Pilotez votre activité en toute sérénité !

Détails pages 12 et 13.

3 | PROJET SUR-MESURE

Projet 
sur-mesure 

Un plan d'accompagnement personnalisé co-construit avec un expert métier de la CMA (formation, conseil, accompagnement...).

Même les meilleurs ont besoin d'un copilote !

Détails page 14.



Joël Fourny, Président de la CMA des Pays de la Loire



Après plusieurs années de crise économique et sanitaire, les artisans font face à de nombreux enjeux : économiques, de recrutement, de formation... C'est pourquoi, la CMA Pays de la Loire a entièrement revu son offre de services afin de répondre de manière la plus adaptée aux besoins de chaque artisan. N'hésitez pas à pousser la porte de votre CMA!



AVEC LE PASS CMA LIBERTÉ ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN !

Pass CMA



Liberté

Un abonnement unique pour un chef d'entreprise serein, bien accompagné et bien conseillé :

➤ 2 formalités offertes par an



- › Immatriculation, création d'entreprise
- › Modification, radiation, cessation d'activité
- › Contrat d'apprentissage
- › Établissement de la carte d'ambulant



➤ 3 jours de formation par an parmi une sélection de thématiques plébiscitées par les artisans

identifiées par cette pastille
en pages 15 à 22

Pass CMA



Liberté

➤ 4 rendez-vous de conseil personnalisés par an

+ 1 interlocuteur unique



Delphine Richard,
pâtissière à Saint-Ouën-des-Vallons (53)

En tant que nouvelle cheffe d'entreprise, il est primordial pour moi de pouvoir compter sur l'accompagnement de la CMA. Avec le pass CMA liberté, je peux me former et suis sereine : j'ai toujours un conseiller à mes côtés.





Pass CMA



Liberté

19,90
€ HT
/ mois

ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN

Conseil, formation
et accompagnement
pour les artisans



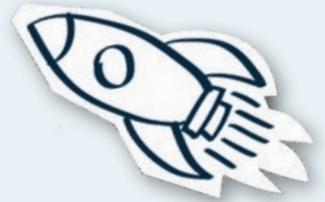
Chambre
de Métiers
Artisanat
et de
PAYS DE LA LOIRE

AVEC LES PACKS ÉVOLUTION CHOISISSEZ VOTRE ACCOMPAGNEMENT

Packs 

Évolution

Un besoin d'accompagnement ponctuel pour votre entreprise ?
La CMA a la solution : 9 packs qui combinent conseil et formation courte.
La garantie d'un accompagnement efficace et complet.



➤ **Combinaison de conseil
+ formation courte**

➤ **3 thématiques** Créer • Développer • Transmettre

➤ **9 packs**

2 Packs 

Décollage

Décollage

€ 1144 €* 3j

CRÉATION D'ENTREPRISE

- Choix du statut
- Finances : appréhender les mécanismes financiers de base, calcul du CA
- Obligations déclaratives sociales et fiscales

Formation collective
⌚ 2j

- Approche marché personnalisée et aide à la formalisation du projet : analyse de l'environnement, de l'offre et de la demande, définition d'une stratégie commerciale adaptée
- Préparation d'un pitch financeur

Conseil individuel
⌚ 0,5j

- Étude prévisionnelle à 3 ans : compte de résultat et plan de financement

Conseil individuel
⌚ 0,5j

*Prix TTC avant prise en charge. Jusqu'à 280€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Décollage +

€ 2428 €* 6j

OUVERTURE D'UN 2^e POINT DE VENTE

- Formes juridiques, régimes sociaux et fiscaux, critères de choix
- Organisation administrative et comptable de l'entreprise, documents de synthèse comptable
- Outils de communication et stratégie commerciale
- Plan de financement et étude prévisionnelle

Formation collective
⌚ 5j

- Étude d'implantation commerciale réalisée par l'Observatoire régional des Métiers de l'Artisanat

Conseil individuel
⌚ 1j

- Étude prévisionnelle : réalisation du business plan avec un compte de résultat, un plan de financement et un plan de trésorerie

Conseil individuel
⌚ 1j

*Prix TTC avant prise en charge. Jusqu'à 700€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

OU

ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS

6 Packs

Pilotage

Pilotage Renta

€ 1928 €* 4j

- Améliorer ses performances économiques Conseil individuel 2j
- Calculer son coût de revient et ses prix de vente Formation collective 2j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 1790€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Pilotage Renta +

€ 3744 €* 5j

- Améliorer ses performances économiques Conseil individuel 2j
- Performa Environnement : diagnostic de transition écologique Conseil individuel 2j
- Accompagnement à la transition écologique : énergie, déchets, mobilité... Conseil individuel 1j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 1656€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Pilotage RH

€ 3612 €* 7j

- Diagnostic RH : état des lieux et préconisations (posture managériale, climat social, conformité) Conseil individuel 4j
- Manager et impliquer son équipe au quotidien Formation collective 3j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 2805€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Pilotage RH +

€ 1352 €* 3j

- Gérer son temps et ses priorités Formation collective 1j
- Être bien dans sa boîte, dans son corps et dans sa tête Formation collective 1j
- Diagnostic et état des lieux : analyse des points forts et des points d'amélioration de la situation de l'entreprise et des principaux facteurs de mode de vie de chef d'entreprise (isolement, stress, sommeil...) Conseil individuel 1j

*Prix TTC avant prise en charge. Jusqu'à 350€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Pilotage Dev

€ 2660 €* 7j

- Être à l'aise dans la relation commerciale Formation collective 3j
- Définir et mettre en œuvre une stratégie commerciale adaptée à l'entreprise Conseil individuel 2j
- Calculer son coût de revient et ses prix de vente Formation collective 2j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 2140€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

Pilotage Dev +

€ 2416 €* 6j

- Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux pour les TPE-PME Formation collective 4j
- Performa Numérique : diagnostic et accompagnement pour la mise en pratique du plan d'actions Conseil individuel 2j

*Prix net de taxes avant prise en charge. Jusqu'à 2416€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

1 Pack

Atterrissage

ENTREPRISES DE :

€ 1440 €* 2,5j

- DE 5 SALARIÉS

€ 2880 €* 4,5j

+ DE 5 SALARIÉS

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| ➤ Réunion d'information collective | Formation collective
0,5j | Formation collective
0,5j |
| ➤ Établir la valorisation de son entreprise avant transmission | Conseil individuel
2j | Conseil individuel
4j |
| ➤ Publication de l'offre dans la bourse des repreneurs | Conseil individuel | Conseil individuel |
| Prix net de taxes avant prise en charge | 1440 €* | 2880 €** |

*Jusqu'à 1140€ de prise en charge possible. **Jusqu'à 2280€ de prise en charge possible. Contactez-nous !

AVEC LE PROJET SUR-MESURE DÉVELOPPEZ VOS TALENTS

Avec le Projet Sur-Mesure, co-construisez un parcours personnalisé avec un expert métier de la CMA.

Projet



sur-mesure

1. Formation professionnelle et métier

UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE :

FORMATIONS LONGUES VERS UN DIPLÔME

- Parcours individualisés : nous construisons une réponse « à la carte »
- Visa métiers
- Brevet de Maîtrise (BM)
- Formation « chauffeur de taxi »

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS POUR VOS SALARIÉS

- Bilan de compétences
- Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

FORMATIONS COURTES POUR VOS SALARIÉS

- Modules de formation de quelques jours, construits « à la carte » !
- Formations courtes thématiques

PRÉPARER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE STAGIAIRES

- Dispositif « immersion facilitée »
- Dispositifs déployés avec les OPCO et/ou Pôle emploi



2. Accompagnement transversal

LA CMA VOUS ACCOMPAGNE :

À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE DE VOTRE ENTREPRISE

- Création / reprise
- Développement
- Transmission

SUR DE MULTIPLES THÉMATIQUES

- Outils numériques et informatiques
- Développement des ventes
- Gestion et rentabilité
- Transition énergétique et écologique
- Management et ressources humaines
- Développement personnel
- Hygiène alimentaire
- Export

AVEC

- Conseil
- Accompagnement
- Formation
- Information
- Webinaires
- Diagnostics et préconisations
- Ateliers
- Mise en relation
- Montage de dossier (financement, concours...)

Grâce au Projet Sur-Mesure, nos conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de formation : analyse de votre besoin, individualisation de la formation, modalités de financement. La CMA travaille avec vous pour construire votre parcours de formation avec des solutions concrètes et personnalisées.



Quel que soit votre besoin, pensez à la CMA !

Toutes les informations sont disponibles sur artisanatpaysdelaloire.fr

N'AVANCEZ PAS SEUL, FORMEZ-VOUS!

La CMA vous propose plus de 50 formations aux fonctions supports de l'entreprise : gestion et rentabilité, outils numériques et informatiques, vente, management, développement personnel... Des dispositifs permettant une montée en compétences rapide grâce à une prise en main opérationnelle des outils et des techniques enseignées par des formateurs indépendants. Découvrez les dates de formation du premier semestre 2024 :

MANAGEMENT

Manager et impliquer son équipe au quotidien

Révéler son talent de leader et maîtriser les fondamentaux du management

Inclus dans

Pass CMA
Liberté

Pack Pilotage
RH

€ 732 €*

🕒 3j

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 22, 29 mars et 5 avril
> 18, 25 juin et 2 juillet

(49) ANGERS

> 18, 25 mars et 8 avril

(72) LE MANS

> 23 février, 22 et 29 mars

(85) LA ROCHE-SUR-YON

> 17, 24 et 31 mai

Devenir formateur pour transmettre son savoir-faire

Acquérir les bases pédagogiques et les techniques d'animation pour transmettre ses connaissances

€ 1464 €*

🕒 6j

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS

> du 30 janvier au 9 avril

(49) CHOLET

> du 6 juin au 11 juillet

Savoir déléguer

Découvrir l'art de déléguer avec confiance et efficacité

€ 244 €*

🕒 1j

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS

> 19 avril

Booster son potentiel relationnel grâce à l'ennéagramme

Comprendre ses motivations réelles et inconscientes pour améliorer ses relations aux autres grâce à cet outil qui aide à définir sa personnalité

€ 732 €*

🕒 3j

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS

> 12, 26 mars et 16 avril

> 10, 24 juin et 8 juillet

Optimiser ses briefs et débriefs

Acquérir les outils nécessaires et adaptés pour préparer ses briefs et débriefs

€ 244 €*

🕒 1j

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 28 mai

* Tarif maximum avant prise en charge et financements. Contactez-nous, on s'occupe de tout!

DÉVELOPPEMENT ET VENTE

Être à l'aise dans la relation commerciale€ 732 €*
🕒 3j

Développer ses compétences relationnelles : le meilleur atout pour vendre mieux à ses clients

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 9, 16 et 23 avril

(49) ANGERS

> 23, 30 janvier et 6 février

(53) LAVAL > 9, 16 et 23 février**(72) LE MANS** > 11, 18 et 25 mars**(85) LA ROCHE-SUR-YON**

> 28 juin, 5 et 12 juillet

Inclus dans

Pack Pilotage
Dev**Booster les ventes de ses créations**€ 244 €*
🕒 1j

Ajouter la performance à son talent et augmenter les ventes de ses créations

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 11 mars / 27 juin

(72) LE MANS > 16 février**Développer une stratégie commerciale dans les métiers d'art**€ 1220 €*
🕒 5j

Mettre en place un plan d'actions personnalisé favorisant l'augmentation de son chiffre d'affaires

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 28 mai et 3, 4, 11, 18, 25 juin

**Vendre sur les salons métiers d'art**€ 976 €*
🕒 4j

Être à l'aise avec ses clients et conclure les ventes sur un salon

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 10, 16, 17 et 26 septembre

**Lancer sa première collection**€ 1800 €*
🕒 2j présentiel + 16h en visio

Avancer pas à pas dans la constitution de son univers stylistique et sa collection

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> du 15 février au 18 avril



OUTILS NUMÉRIQUES

Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux pour les TPE-PME€ 976 €*
🕒 4j

Sélectionner les réseaux sociaux adaptés à sa stratégie digitale et animer sa page professionnelle pour développer son activité

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 29 janvier et 5, 12, 19 février

> 11, 12, 18 et 19 avril

> 6, 7, 13 et 14 juin

(53) LAVAL> 1^{er}, 8, 15, 22 février

> 5, 12, 19, 26 juin

(72) LE MANS

> 17, 28 mai et 4, 10 juin

(85) LA ROCHE-SUR-YON

> 27 juin et 2, 5, 9 juillet

Inclus dans

Pack Pilotage
DevMON
COMPTE
FORMATION

OUTILS NUMÉRIQUES

Commencer avec Facebook (niveau 1)€ 244 €*
🕒 1j

Créer, configurer et administrer sa page Facebook professionnelle pour gagner en visibilité en assurant une présence sur Internet

Dates et lieux 2024

(44) **SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE** > 12 mars
(49) **ANGERS** > 23 janvier
(53) **LAVAL** > 30 janvier
(72) **LE MANS** > 8 avril
(85) **LA ROCHE-SUR-YON**
> 19 février / 28 juin

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Développer sa page et sa communauté Facebook (niveau 2)€ 244 €*
🕒 1j

Maîtriser les bonnes pratiques du réseau social ainsi que les fonctionnalités les plus avancées de l'application pour atteindre ses objectifs professionnels

Dates et lieux 2024

(44) **SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE** > 16 mai
(49) **ANGERS** > 25 mars
(53) **LAVAL** > 18 mars
(72) **LE MANS** > 3 juin
(85) **LA ROCHE-SUR-YON** > 8 avril

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Commencer avec Instagram (niveau 1)€ 244 €*
🕒 1j

Gagner en visibilité auprès de ses futurs acheteurs en communiquant avec Instagram

Dates et lieux 2024

(44) **SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 16 février / 13 mai
(49) **ANGERS** > 16 janvier
(49) **CHOLET** > 13 février
(53) **LAVAL** > 6 février
(72) **LE MANS** > 16 février / 10 juin
(85) **LA ROCHE-SUR-YON**
> 29 janvier / 4 juillet

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Développer son compte et sa communauté Instagram (niveau 2)€ 244 €*
🕒 1j

Se perfectionner sur Instagram pour développer sa communauté et atteindre ses objectifs

Dates et lieux 2024

(49) **ANGERS** > 12 mars
(49) **CHOLET** > 11 juin
(53) **LAVAL** > 15 avril
(72) **LE MANS** > 25 mars
(85) **LA ROCHE-SUR-YON** > 21 mars

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Créer et administrer un site Internet avec Wordpress pour une TPE PME€ 1220 €*
🕒 5j

Créer un site pour présenter et promouvoir son activité, ses produits ou services, sans compétences de programmation particulières, avec un outil intuitif, évolutif et performant

MON COMPTE
FORMATION

Dates et lieux 2024

(44) **SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 11, 12, 18, 25 janvier et 1^{er} février
> 14, 15, 22, 29 mars et 5 avril
> 27 mai et 3, 10, 17, 24 juin
(49) **ANGERS**
> 22, 29 janvier et 5, 12, 19 février
> 19, 26 mars et 2, 9, 16 avril
(53) **LAVAL** > 21, 28 mars et 4, 11, 18 avril
(72) **LE MANS** > 30 mai et 7, 14, 21, 27 juin

Créer son site Internet avec Google€ 244 €*
🕒 1j

Concevoir rapidement et simplement un site Internet afin d'améliorer sa visibilité

Dates et lieux 2024

(72) **LE MANS** > 16 mai

OUTILS NUMÉRIQUES

Créer et administrer un site e-commerce pour TPE-PME avec Wordpress

€ 732 €*

🕒 3j

MON COMPTE FORMATION

Vendre de manière créative et efficace des produits ou services en ligne via un site e-commerce sécurisé

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 13, 20 février et 12 mars

Identifier les solutions pour être visible sur Internet

€ 244 €*

🕒 1j

Définir la bonne stratégie de communication en appréhendant les différents outils offerts par le Web pour améliorer sa visibilité

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 22 février / 31 mai

(49) ANGERS > 18 janvier / 9 avril

(72) LE MANS > 5 mars / 16 mai

(85) LA ROCHE-SUR-YON > 16 janvier / 11 juin

Inclus dans

Pass CMA 
Liberté

Maîtriser le référencement gratuit sur Internet (SEO)

€ 244 €*

🕒 1j

Appréhender les techniques de référencement des moteurs de recherche Internet afin d'optimiser sa visibilité

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 28 mai

Se protéger des risques sur Internet

€ 244 €*

🕒 1j

Identifier les risques encourus afin d'adopter les bonnes pratiques pour se protéger des cybercriminels et des actes malveillants

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL > 4 juin

(72) LE MANS > 24 juin

Référencement naturel : booster la visibilité de mon site web

€ 150 €*

🕒 5h



E-formation

Optimiser le référencement de son site Internet

Dates et lieux 2024

Cette e-formation peut être réalisée à tout moment.

> Contactez-nous pour débiter votre formation!

Réussir ses photos professionnelles avec son smartphone

€ 244 €*

🕒 1j

Gagner du temps en utilisant son smartphone pour prendre des photos, les retoucher et les mettre en ligne

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 25 mars / 4 juillet

(49) ANGERS > 6 février

(53) LAVAL > 11 mars / 5 juillet

(85) LA ROCHE-SUR-YON > 24 mai

Se démarquer sur Internet avec sa fiche d'établissement Google

€ 244 €*

🕒 1j

Inclus dans

Pass CMA 
Liberté

Booster son référencement local et gérer sa e-réputation

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 25 janvier

(53) LAVAL > 23 janvier / 27 mai

(72) LE MANS > 23 février

(85) LA ROCHE-SUR-YON > 9 février / 21 juin

OUTILS NUMÉRIQUES

Créer son site vitrine avec Jimdo€ 488 €*
🕒 2j

Être visible sur Internet à moindre coût avec un outil intuitif et facile à utiliser

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
> 8 et 15 avril**Booster son activité avec la publicité sur Facebook et Instagram**€ 244 €*
🕒 1j

Maîtriser la publicité sur Facebook et Instagram

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 10 juin

OUTILS INFORMATIQUES

Se former à Excel (à destination des débutants)€ 488 €*
🕒 2j

Débuter la réalisation des tableaux de bord

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 26 mars et 9 avril
(85) LA ROCHE-SUR-YON
> 22 mars et 5 avril
> 24 juin et 8 juillet**Se former à Excel (niveau avancé)**€ 488 €*
🕒 2j

Faciliter son quotidien en devenant autonome pour la réalisation de ses tableaux de bord Excel

Dates et lieux 2024

(85) LA ROCHE-SUR-YON
> 22 mars et 5 avril
> 24 juin et 8 juillet**Réaliser ses supports de communication avec CANVA**€ 244 €*
🕒 1j

Oser des supports de communication créatifs avec la plateforme de conception graphique CANVA et repartir avec ses réalisations

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 25 avril
(49) ANGERS > 19 mars
(49) CHOLET > 16 avril
(53) LAVAL > 14 mai
(72) LE MANS > 12 avril**S'initier à SketchUp pour présenter ses projets en 3D (niveau 1)**€ 732 €*
🕒 3j

Découvrir le logiciel et ses fonctionnalités afin de réaliser des présentations en 3D à ses clients

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL
> 18, 25 janvier et 1^{er} février
(72) LE MANS
> 28 mars, 4 et 11 avril**Créer des animations dynamiques avec CANVA**€ 244 €*
🕒 1j

Le design à la portée de tous

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS
> 4 juin**Se perfectionner sur SketchUp (niveau 2)**€ 244 €*
🕒 1j

Se perfectionner sur les fonctions fondamentales et découvrir les fonctions avancées de SketchUp, afin de présenter à ses clients des projets commerciaux en 3D

Dates et lieux 2024

> à venir au 2nd semestre 2024

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Être bien dans sa boîte, dans son corps et dans sa tête

Combiner son mieux-être au travail et la performance de son entreprise pour entreprendre durablement

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 29 mai et 12 juin
(49) CHOLET > 12 et 26 mars

€ 244 €*
2
matinées

Inclus dans
Pack Pilotage
RH

Gérer son temps et ses priorités

Oser aller à l'essentiel en redéfinissant ses priorités pour retrouver la maîtrise de son temps

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 15 avril
(49) ANGERS > 18 mars
(53) LAVAL > 19 février / 14 juin
(72) LE MANS > 27 mai
(85) LA ROCHE-SUR-YON > 4 juin

€ 244 €*
1j

Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Liberté

Pack Pilotage
RH

Être efficace dans son quotidien hyper connecté

Bâtir un plan d'actions personnalisé afin d'améliorer son efficacité et sa qualité de vie

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 11 avril

€ 244 €*
1j

1j

Réduire sa charge mentale

Réduire la surcharge face aux nombreuses sollicitations

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 6 février
(53) LAVAL > 5 février
(72) LE MANS > 25 mars

€ 244 €*
1j

1j

Savoir lâcher prise

Gagner en confiance pour développer un mieux-être dans sa vie professionnelle et personnelle

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 15 février
(53) LAVAL > 19 mars
(72) LE MANS > 17 juin

€ 244 €*
1j

1j

Se libérer du syndrome de l'imposteur

Faire taire cette petite voix au fond de soi qui sème le doute

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 11 juin
(49) ANGERS > 11 mars
(49) CHOLET > 15 avril
(53) LAVAL > 12 avril
(72) LE MANS > 12 février

€ 244 €*
1j

1j

Inclus dans

Pass CMA

Liberté

Renforcer sa confiance en soi avec les couleurs

Découvrir comment sa couleur ressource peut aider à son mieux-être

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 26 mars et 9 avril

€ 488 €*
2j

2j

Trouver un équilibre dans sa vie professionnelle et personnelle avec l'ikigai

Utiliser l'ikigai pour se connaître et gérer les talents

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 22 janvier et 5 février

€ 488 €*
2j

2j

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

S'affirmer avec assertivité en situation professionnelle€ 244 €*
🕒 1j

Développer sa confiance en soi et apprendre à s'affirmer en toutes situations

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL > 30 mai

Être acteur de sa communication en jouant son meilleur rôle€ 244 €*
🕒 1j

Développer ses compétences relationnelles et s'exprimer avec aisance et authenticité

Dates et lieux 2024

(49) ANGERS > 15 avril

GESTION ET RENTABILITÉ

Prendre en main la gestion de son entreprise€ 732 €*
🕒 3j

Disposer de clés de compréhension et d'outils pour mieux piloter son entreprise

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

> 8, 15 et 22 avril

> 19, 26 juin et 3 juillet

(49) ANGERS > 4, 11 et 18 juin

(72) LE MANS > 14, 21 et 28 mars

Inclus dans

Pass CMA

Liberté

Comprendre son bilan et son compte de résultat€ 244 €*
🕒 1j

Disposer des principales clés de lecture des documents comptables et financiers de son entreprise

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 14 mars

Préparer et valoriser sa retraite : les essentiels€ 135 €*
🕒 4h

Initier la préparation de sa retraite

Dates et lieux 2024

(53) LAVAL > 20 février / 5 avril

(72) LE MANS > 17 avril / 29 mai / 6 juin

Établir une organisation administrative et comptable efficace€ 244 €*
🕒 1j

Optimiser l'organisation de son entreprise et économiser les services d'un expert-comptable

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 1^{er} mars**Préparer et valoriser sa retraite**€ 244 €*
🕒 1j

Anticiper pour préparer sa retraite en toute sérénité

Dates et lieux 2024

(44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE > 4 juin

(49) ANGERS > 19 février

Se former à la solution EBP Auto-entrepreneur€ 244 €*
🕒 1j

Découvrir un logiciel simple pour les fonctions essentielles de la micro-entreprise : création de devis, suivi des règlements, des dépenses et des recettes

Dates et lieux 2024

(72) LE MANS > 19 avril

GESTION ET RENTABILITÉ

Bien gérer sa micro-entreprise

Optimiser la gestion de sa micro-entreprise déjà créée

Dates et lieux 2024

- (44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 30 janvier / 12 mars / 18 avril / 27 juin
- (44) SAINT-NAZAIRE**
> 19 février / 13 mai
- (49) ANGERS** > 8 février
- (49) CHOLET** > 15 avril
- (53) LAVAL** > 20 mars / 24 mai
- (72) LE MANS** > 11 mars / 28 mai
- (85) LA ROCHE-SUR-YON**
> 15 mars / 5 juillet

€ 244 €*
1j



Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Calculer et fixer ses prix de vente

Mesurer l'importance du calcul des prix pour la pérennité de l'entreprise

Dates et lieux 2024

E-formation disponible à partir de février.
> Contactez-nous pour débiter votre formation!

€ 120 €*
4h



E-formation

Calculer son coût de revient et ses prix de vente

Apprendre à maîtriser ses coûts pour assurer la rentabilité de l'entreprise

Dates et lieux 2024

- (44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 2 et 9 avril / 1^{er} et 8 juillet
- (49) ANGERS**
> 23 janvier et 6 février
> 12 et 26 mars
- (53) LAVAL** > 14 et 28 mai
- (72) LE MANS** > 21 et 28 mars
- (85) LA ROCHE-SUR-YON**
> 8 et 15 avril

€ 488 €*
2j



Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Pack Pilotage
Dev

Pack Pilotage
Renta

Gérer la trésorerie de mon entreprise

Prendre de bonnes décisions avec la gestion de la trésorerie

Dates et lieux 2024

> Contactez-nous pour débiter votre formation!

€ 120 €*
4h



E-formation

Répondre à des appels d'offres

Développer et diversifier son chiffre d'affaires en devenant titulaire de marchés de la commande publique

Dates et lieux 2024

- (53) LAVAL**
> 12 et 13 février

€ 488 €*
2j



Inclus dans
Pass CMA
Liberté

Rester en micro ou changer de statut : les solutions possibles

Anticiper le développement de sa micro-entreprise pour prendre les bonnes décisions

Dates et lieux 2024

- (44) SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE**
> 13 février / 16 avril / 13 juin

- (49) ANGERS**
> 12 février

- (72) LE MANS**
> 8 avril

Inclus dans

Pass CMA
Liberté

€ 244 €*
1j



DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES RELATIONNELLES

LE MEILLEUR ATOUT POUR VENDRE MIEUX À VOS CLIENTS

La CMA vous propose une formation pour élargir vos connaissances et vous conseiller.

EN VENDÉE

Être à l'aise dans la relation commerciale

Cette formation vous permettra de :

- › préparer et structurer votre discours commercial
- › créer une relation de confiance avec vos clients pour mieux les connaître
- › valoriser et défendre vos propositions

Durée



Dates 2024

› 28 juin, 5 et 12 juillet



VOUS RECONNAISSEZ-VOUS PARMI CES TÉMOIGNAGES ?

« Je ne sais pas vendre mes produits »

Mélanie P., créatrice d'objets de décoration

« Une entreprise m'a sollicitée pour une prestation ; cela m'a bloquée car je pensais ne pas avoir les compétences, je n'ai pas été plus loin pour mieux écouter la demande »

Carole P., assistante administrative

« Aujourd'hui, il faut consolider notre présence face à la concurrence croissante »

Fabien M., artisan dans l'alimentaire

Lieu de formation

CMA de la Vendée
35 rue Sarah
Bernhardt
85000
La Roche-sur-Yon

Tarifs : nous consulter.
Possibilité de prise en charge totale ou partielle selon les conditions des organismes financeurs.



VOS CONTACTS

Delphine Bourbasquet & Mélanie Eveillé
02 51 44 35 20
formationcontinue85@artisanatpaysdelaloire.fr

Plus d'infos :





VALORISER LES MÉTIERS DE L'ALIMENTAIRE

La CMA Pays de la Loire, ses apprentis et artisans présents, ont fait rayonner les métiers de bouche, de la boulangerie-pâtisserie, de l'hôtellerie et de la restauration lors du salon Serbotel qui s'est déroulé du 22 au 25 octobre derniers à Nantes. Concours, veille, accompagnement des artisans, remises Éco-défis et information des visiteurs, un seul objectif : faire rayonner les métiers de l'alimentaire !

◀ Le concours régional des artisans bouchers des Pays de la Loire.

COCORICO POUR LE MADE IN FRANCE

Les 100 000 visiteurs du salon Made in France expo ont pu découvrir 10 artisans ligériens réunis sous la bannière de CMA France, du 9 au 12 novembre à la porte de Versailles à Paris. Chaque année, c'est LE grand rendez-vous du savoir-faire français.

› Les artisans ligériens présents au MIF Expo entourés des élus de la CMA Pays de la Loire.



SALLERTAINE, COMMUNE ENGAGÉE POUR L'ÉCONOMIE

Le prix « Ma ville mon artisan » récompense les collectivités qui agissent pour le développement de l'artisanat dans leur territoire. La commune de Sallertaine en Vendée est lauréate 2023 du concours Ma ville mon artisan dans la catégorie Culture et patrimoine. Ce prix vient saluer l'engagement de la municipalité en faveur de l'activité artisanale depuis plus de 30 ans.

◀ La remise des prix Ma ville mon artisan a eu lieu le 22 novembre dernier à Paris lors du salon des Maires de France.

AU CŒUR DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Pour cette édition 2023, ils étaient 43 chefs d'entreprise à participer au prix Excellence Artisanale organisé par la CMA Pays de la Loire avec le soutien de la Région Pays de la Loire.

› La remise des trophées a récompensé les 9 lauréats le 27 novembre à de l'Hôtel de Région à Nantes. Bravo à eux !



LES MÉTIERS D'ART À L'HONNEUR

Pour sa 28^e édition, le Salon de la Création Métiers d'Art a ouvert ses portes à Nantes du 1^{er} au 3 décembre. Créé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, ce salon est une vitrine des métiers d'art et de la création en Pays de la Loire.



FONDS TERRITORIAL D'ACCESSIBILITÉ

Une aide pour les travaux d'accessibilité

Depuis le 2 novembre dernier, les lieux ouverts au public ont la possibilité de solliciter une aide financière, un «fonds local pour l'accessibilité», auprès de l'État pour financer les aménagements spécifiques à l'accessibilité. Le timing de cette aide n'est pas un hasard, elle est liée aux Jeux Olympiques de l'été 2024.

Dépôt des demandes sur www.asp-public.fr



Sur les environ 2 millions d'établissements recevant du public en France, environ un million ne répondent pas encore à l'exigence d'accessibilité de leurs locaux. Ainsi, pour accélérer ces travaux d'aménagement, l'État propose une aide financière dont le plafond est fixé à **20 000 €**.

Quel est le montant de l'aide ?

- › L'État finance 50% des dépenses engagées pour les équipements et les travaux de mise en accessibilité, avec un maximum de 20 000€ d'aide versée.
- › L'État finance 50% des dépenses engagées pour le diagnostic des conditions d'accessibilité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec un maximum de 500 € d'aide versée.

Quelles sont conditions d'éligibilité ?

Sont concernés les Établissements recevant du public (ERP) de 5^e catégorie, qui appartiennent à la catégorie des micros, petites ou moyennes entreprises, qui emploient moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros hors taxes (ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros).

Que peut-on financer avec ce fonds ?

- › Des équipements et des travaux de mise en accessibilité. Par exemple : travaux d'installation d'une rampe d'accès, travaux pour agrandir la largeur des couloirs, pour supprimer une marche à l'entrée, pour mettre en place une signalisation adaptée...
- › Le diagnostic des conditions d'accessibilité de votre établissement. C'est-à-dire l'identification des actions de mise en accessibilité à mener.
- › Un accompagnement par un maître d'ouvrage lors de la réalisation des travaux.

Et si le dossier est accepté ?

Dans ce cas, une avance de 30 % sera versée au commencement des travaux, sur présentation des documents qui prouvent l'engagement de frais (bons de commande, tickets de caisse, factures ou devis). Le solde sera versé une fois les travaux terminés, sur présentation des factures acquittées.

⚠ Les demandes des établissements localisés dans les villes hôtes des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 seront traitées en priorité.



LA LOI ÉVOLUE

Valorisation des biodéchets en entreprise

Conformément aux dispositions de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, tous les professionnels produisant des biodéchets ont l'obligation de les valoriser dans les filières adaptées. À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les producteurs professionnels de biodéchets (alimentaires, tertiaires...) doivent trier leurs déchets alimentaires.



Les biodéchets représentent jusqu'à 1/3 des déchets tout venant des boulangeries artisanales.

Chez les fleuristes, 90% des déchets tout venant sont des déchets verts.

Source : Ademe

À NOTER

Les emballages jetables sont interdits dans la restauration rapide accueillant 20 places assises.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les commerces de restauration rapide ne peuvent plus avoir recours à de la vaisselle jetable pour les repas servis sur place. Ils doivent donc obligatoirement faire usage d'une vaisselle réutilisable : assiettes en porcelaine, couverts en métal, plats, verres...

Qu'est-ce que les biodéchets ?

Les biodéchets sont des déchets organiques issus de **ressources naturelles végétales ou animales** (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, fleurs...).

Les restes alimentaires, les déchets verts du jardin et les déchets en cellulose, comme l'essuie-tout par exemple, en font partie. Les huiles alimentaires en sont exclues. Ils sont **biodégradables** et peuvent être valorisés en compost, un engrais riche en nutriments et en éléments fertilisants pour les plantes ou en énergie via la méthanisation.

Quelles solutions ?

Plusieurs solutions existent pour valoriser ses biodéchets à condition d'obtenir une traçabilité :

- › **Compostage sur site ou en local** : composteur individuel ou mutualisé
- › **Collecte par un prestataire spécialisé** : Par exemple, Compost in situ dispose d'un réseau régional de professionnels ou les Alchimistes à Nantes ou à Angers.

› **Don** (agriculteur local, nourriture d'élevage...)

› **Déchèterie professionnelle**

› **Collecte par certaines collectivités en porte à porte** comme aux Sables d'Olonne.

⚠ Les collectivités locales ont l'obligation de proposer des solutions aux ménages mais ne sont pas dans l'obligation d'en proposer aux professionnels. Renseignez-vous auprès de votre communauté de communes.

✓ Pensez à quantifier vos quantités valorisées et si vous passez par un prestataire ou faites un don, n'oubliez demander des bons d'enlèvement pour remplir votre registre des déchets.

✓ La valorisation des biodéchets est une bonne solution pour alléger ses déchets tout venant et s'engager dans une boucle vertueuse d'économie circulaire. Par exemple, en boulangerie, les biodéchets sont estimés à 1/3 des déchets du tout-venant.

CONTACT

Nos conseillers transition écologique de la CMA Pays de la Loire vous accompagnent sur cette thématique.

- › **Loire-Atlantique** : developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Maine-et-Loire** : developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Mayenne** : developpementdurable53@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Sarthe** : developpementdurable72@artisanatpaysdelaloire.fr
- › **Vendée** : developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023

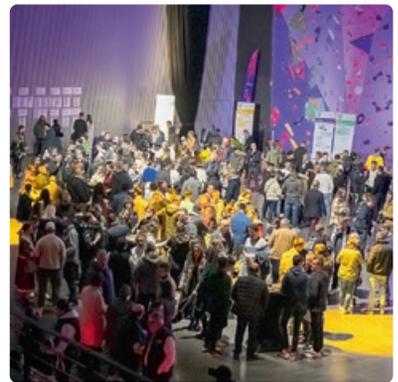
Cérémonie de remise des diplômes des centres de formation

Dans une ambiance empreinte d'émotion et de fierté, les 3 050 nouveaux diplômés des centres de formations de la CMA Pays de la Loire ont chacun reçu leur diplôme lors d'une grande soirée organisée simultanément le vendredi 24 novembre dans les 5 départements ligériens.

En présence de leurs familles, de leurs maîtres d'apprentissages, des professeurs/formateurs et de l'ensemble du personnel chargé de leur suivi, les diplômés de la session de juin 2023 se sont retrouvés dans un cadre festif et chaleureux pour célébrer leurs

réussites. Cette soirée est également l'occasion de rappeler l'importance des formations en apprentissage pour acquérir des compétences concrètes et applicables directement au marché du travail afin de faciliter l'accès à l'emploi.

Félicitations aux diplômés de la promotion 2023 et meilleurs vœux pour leurs futurs succès !



- 44. À la salle de la Carrière à Saint-Herblain.
- 49. À la salle des Greniers Saint-Jean à Angers.
- 53. À l'Espace Mayenne de Laval.
- 72. Au Cinéma Méga CGR de Saint-Saturnin.
- 85. À La salle des fêtes de la Chaize-le-Vicomte.

CHIFFRES CLÉS

- › 85% de réussite aux examens
- › 3 050 jeunes diplômés dans 40 métiers et plus de 100 diplômes

CONTACT

Pour rejoindre les rangs de nos futures promotions d'apprenants à la rentrée de septembre 2024, contactez-nous :

- › Loire-Atlantique : poledev44@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Maine-et-Loire : poledev49@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Mayenne : poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Sarthe : poledev72@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Vendée : poledev85@artisanatpaysdelaloire.fr

LES GRANDES ÉTAPES

J'EMBAUCHE UN APPRENTI !

Embaucher un apprenti, pourquoi pas vous ? Que ce soit pour une première embauche ou que vous ayez l'habitude, la CMA vous guide pas à pas.

1 Définir son besoin : quelles sont les missions qui seront confiées à l'apprenti et donc quel profil rechercher : un jeune de 15 ans qui démarre ou quelqu'un de plus expérimenté et mature ? Il faut ensuite définir qui sera le maître d'apprentissage au sein de l'entreprise : le chef d'entreprise ou un collaborateur ? Les seules conditions requises sont de détenir un diplôme dans le métier, être majeur et volontaire pour s'acquitter de cette responsabilité.

2 Prendre contact avec le centre de formation près de chez vous pour connaître les diplômes proposés, le fonctionnement d'un contrat d'apprentissage (rythme de travail, périodes d'exams...). Autant d'éléments qui vous permettront de vérifier que ce que vous aviez envisagé est en adéquation avec le profil demandé.

3 Une fois que vous avez validé le profil recherché ainsi que le diplôme préparé, **rechercher votre futur employé**. Vous pouvez prendre contact avec nos conseillers des formations. Leur métier est de faire le lien entre apprentis et maîtres d'apprentissage : mise en relation, aide à la rédaction de l'offre d'emploi et partage sur les plateformes, comme celles de Pôle emploi, des missions locales... N'hésitez pas également à afficher l'offre d'emploi au sein de votre entreprise, à en parler à vos clients, à faire fonctionner le bouche-à-oreille, à réaliser un post sur les réseaux sociaux... pour trouver la perle rare.



4 Une fois l'apprenti recruté (des stages peuvent être mis en place pour vérifier que vos attentes respectives coïncident), **préparer le contrat d'apprentissage ou ses avenants**. La CMA vous propose un accompagnement clé en main : calcul de la rémunération de l'apprenti (selon son âge, son profil et la convention collective du métier), conseil sur les aides auxquels les entreprises peuvent prétendre, rédaction du contrat et assistance à la transmission du contrat à l'OPCO. Économisez votre temps et libérez-vous de vos formalités d'apprentissage en les confiant à votre CMA !

Lors de ces 4 étapes, la CMA est à vos côtés pour que l'embauche d'un apprenti soit une simple formalité et qu'il devienne un maillon essentiel de votre entreprise.



PRIME À L'EMBAUCHE D'APPRENTIS

6 000€ d'aides reconduits en 2024

En 2024, la prime à l'embauche d'un jeune en alternance est maintenue à hauteur de 6 000€, quelle que soit l'entreprise ou l'âge de l'apprenti.



Semaine de l'entreprise
du 8 au 12 avril


 Chambre
Métiers
 et de
Artisanat
 PAYS DE LA LOIRE

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
 DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
 DES PAYS DE LA LOIRE

PORTES OUVERTES
2024

Formation professionnelle : du module au diplôme
 Réservez votre
Samedi 10 février 2024

urmapaysdelaloire.fr







Nos centres de formation

Laval

30 boulevard
Volney
02 43 64 11 00

Angers

3 rue Darwin
02 41 22 61 56

Saint-Nazaire

66 rue Michel
Ange
02 28 54 17 01

Le Mans

187 rue Henri
Champion
02 43 50 13 70

Sainte-Luce- sur-Loire

Place Jacques
Chesne
02 40 18 96 96

La Roche- sur-Yon

24 rond point
du Coteau
02 51 36 53 00

SAMEDI 10 FÉVRIER

5 bonnes raisons de venir aux portes ouvertes

Le début d'année est la période propice aux visites des centres de formation pour les jeunes en recherche d'orientation ou qui souhaitent s'y inscrire pour l'année scolaire suivante. C'est pourquoi, les centres de formation de la CMA Pays de la Loire ouvrent leurs portes le samedi 10 février. C'est LE moment à ne pas rater !

La journée portes ouvertes se tiendra le samedi 10 février dans nos cinq centres de formation professionnelle. 5 bonnes raisons d'y participer :

1. Visite guidées du centre : plongée dans l'atmosphère de nos centres en participant à une visite guidée. Découverte des installations modernes et adaptées à la formation professionnelle. Des plateaux techniques aux salles de cours, découverte d'un environnement optimal pour développer des compétences.

2. Rencontres avec les professeurs/formateurs et des apprenants : c'est l'occasion d'échanger avec nos professeurs passionnés et nos apprenants dynamiques, obtenir des conseils et des retours d'expérience sur les cours, les projets et la vie dans le centre.

3. Découverte des métiers et des filières : nos centres proposent une large gamme de filières : de la coiffure-esthétique à la restauration en passant par la mécanique. Découverte des programmes, des cursus traditionnels aux formations innovantes, pour trouver celui qui correspond à vos aspirations et objectifs.

4. Présentation des projets d'apprenants : être témoin de l'ingéniosité de nos apprenants à travers des présentations de projets dans divers domaines. De l'art à la technologie, en passant par les sciences sociales, découverte de réalisations qui inspirent.

5. Démonstrations, ateliers pratiques, et dégustations seront proposés pour enrichir l'expérience.

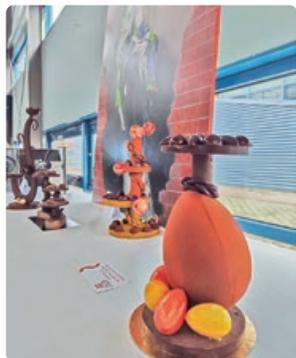
Que vous soyez un jeune, un adulte en reconversion ou encore un professionnel cherchant à acquérir de nouvelles compétences, la journée portes ouvertes de nos centres de formations professionnelle est une opportunité précieuse pour explorer les métiers et les formations qui peuvent façonner des avenir. Nos équipes sont impatientes de vous accueillir, de répondre à toutes vos questions et de partager une journée exceptionnelle avec vous !

CONTACTS

- › Loire-Atlantique : poledev44@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Maine-et-Loire : poledev49@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Mayenne : poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Sarthe : poledev72@artisanatpaysdelaloire.fr
- › Vendée : poledev85@artisanatpaysdelaloire.fr

Le Campus pro du Coteau a fêté ses 30 ans de construction

Vendredi 17 novembre 2023, Joël Fourny, Président CMA Pays de la Loire, Jean-Claude Chauvin, Président BTP CFA Pays de la Loire, André Martin, Vice-président de la Région Pays de la Loire & Gérard Gavory, Préfet de la Vendée sont venus célébrer les 30 ans du Campus.



Ce lieu d'apprentissage, est partagé entre deux centres de formation :

► Le centre de formation professionnelle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire en Vendée, qui est arrivé sur le campus en février 1993. Formations aux métiers de l'artisanat : alimentation, mécanique, soins à la personne, tertiaire, commerce-vente.

► BTP CFA Vendée créé en novembre 1989 et arrivé sur le campus en juin 1993. Formations des métiers du bâtiment et de la piscine : bois, couverture, finition, gros œuvre, génie climatique, métallerie, encadrement de chantier, électricité.

« Même si l'apprentissage n'est plus une compétence régionale, nous avons décidé de poursuivre nos efforts d'investissements auprès des CFA afin d'améliorer les conditions de formation des jeunes. La Région des Pays de la Loire soutient de manière constante l'apprentissage sur ce site vendéen avec plus de 22,70 M€ d'investissements, travaux et équipements pédagogiques, informatiques, mobiliers pour les deux CFA votés depuis 2006. C'est un engagement très fort, c'est l'expression de l'ambition que la Région porte pour l'apprentissage, c'est le témoignage de la confiance que la Région place dans l'apprentissage pour réussir le défi de l'emploi », déclare André Martin, Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de la jeunesse, l'emploi, la formation, les lycées et l'orientation.

« Nous célébrons aujourd'hui 30 ans de formation, 30 ans d'accompagnement de nos apprenants et 30 ans de travail au service des métiers de l'artisanat. Le centre de formation de la CMA Pays de la Loire, en lien avec ses partenaires, recherche continuellement à proposer des parcours de formations de qualité afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises », déclare Joël Fourny, Président de la CMA Pays de la Loire.

CHIFFRES CLÉS URMA VENDÉE 2022-2023

- 1200 apprenants en 1993 et 1900 apprenants en 2023
- 40 formations proposées
- 86 % de réussite aux examens
- 92 % d'apprenants satisfaits de leur formation
- 92 % des entreprises satisfaites
- 55 % d'insertion professionnelle en emploi ou en création d'entreprise
- 39 % de poursuite d'études



URMA VENDÉE



24 Rond-Point du Coteau CS
90075 85002 La Roche-sur-Yon
Cedex - ☎ 0251365300
www.urmapaysdelaloire.fr/
urma-vendee • f URMA Vendée
@urmavendee • in URMA Pays
de la Loire



Gamme Nissan e-POWER

Le plaisir de l'électrique sans recharge.



Avec e-POWER, profitez du plaisir de la conduite électrique sans recharger votre véhicule sur une borne.

Qu'est-ce que e-POWER ?

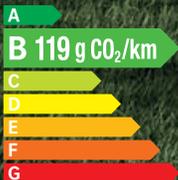
Un moteur à transmission 100% électrique

Alimenté en énergie par une batterie

Qui se recharge grâce au moteur thermique

Une traction des roues 100% assurée par le moteur électrique

Qashqai



X-Trail



consommations gamme cycle combiné (l/100 km) :
Qashqai : 5,2-5,3 ; X-trail : 5,8-6,7.

Pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer.



LA ROCHE-SUR-YON | ZI de Beaupuy 3, Rue de la Croisée, | **02 51 37 30 81**
85000 Mouilleron-le-Captif

CHALLANS | Rte de Nantes, 85300 Challans | **02 51 49 52 30**



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner
dans votre vie
professionnelle
comme dans
votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Nouveau Code de l'artisanat : ce qu'il faut en retenir

Unique et lisible : ainsi peut se résumer le nouveau Code de l'artisanat censé éclairer désormais sur tous les métiers du secteur. Entré en vigueur en juillet dernier – alors que son prédécesseur datait de... 1952 –, il vise surtout à mieux renseigner et protéger les artisans. **Détails.** Lætitia Muller

Fruit de la loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante, le nouveau Code a vu le jour via l'ordonnance du 28 mars dernier. Il poursuit et remplit un but principal : rendre clairs et lisibles aux yeux des principaux acteurs du secteur de l'artisanat les textes de loi. Comment ? En définissant mieux l'artisanat et en réunissant tous les textes en un seul et même code.

Un code qui compile l'ensemble des règles

Le Code de l'artisanat ne comprend pas de nouvelles mesures (droit constant). Il regroupe les textes existants en deux parties et cinq « livres » dédiés, dans l'ordre, aux activités, aux personnes, au réseau des CMA, et enfin aux droits locaux (Alsace-Moselle et Outre-mer). Côté pratique, la Direction générale des entreprises a mis

en ligne une foire aux questions et des tableaux de concordance pour que les artisans identifient facilement les textes. Le mail codeartisanat.dge@finances.gouv.fr a été également créé pour le professionnel qui aurait une question.

Un artisanat mieux défini et protégé

Pour éviter que des industriels ne revendiquent une activité, ou n'usurpent une fabrication artisanale, le code clarifie (enfin) l'activité et la production artisanales, et le titre même d'artisan. Seules « *les personnes physiques, y compris les dirigeants sociaux des personnes morales, relevant du secteur des métiers et de l'artisanat au sens des articles L.112-1, peuvent se prévaloir de la qualité d'artisan dès lors qu'elles justifient d'un diplôme, d'un titre ou d'une expérience professionnelle dans*

le métier qu'elles exercent, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État » (article L.211-1). De plus le Code précise qu'eux seuls « *peuvent utiliser le mot artisan et ses dérivés pour l'appellation, l'enseignement, la promotion et la publicité de l'entreprise, du produit ou de la prestation de service* » (article L.241-1). À noter : l'utilisation abusive du terme « artisan » ou « artisanal » est passible d'une amende de 7 500 €. Dans un environnement concurrentiel, nul doute que la transparence du nouveau Code de l'artisanat soit la bienvenue.

Plus d'infos : www.legifrance.gouv.fr

Pour accéder directement à l'ensemble du texte, flashez ce QR Code



le monde des

artisans

lemondedesartisans.fr



OUI, je m'abonne à l'édition nationale du *Monde des artisans* pour **DEUX ANS** (12 numéros) au tarif préférentiel de **12 €** (au lieu de 18 €)* Abonnez-vous sur kiosque-atc.com

Prénom.....

Nom.....

Profession.....

Adresse.....

Téléphone.....

E-mail.....@.....

Où renvoyez ce bulletin avec votre règlement à : Média et Artisanat • Service abonnements • 23 rue Dupont-des-Loges • 57000 Metz

* Prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/03/24. Tarif abonnement 1 an France : 9 €. En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant reproduites ci-dessus. LMA vous précise qu'elles sont nécessaires au bon traitement de votre abonnement.



PAIEMENT EXPRESS

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE,
c'est proposer une **solution digitale**
qui accélère les encaissements à distance
en envoyant facilement un lien de paiement
à votre client.

Scannez le QR code :



BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST **+X**
la réussite est en vous

* L'offre Paiement Express permet d'encaisser des paiements par carte à partir d'un lien de paiement e-mail ou SMS.
Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - siège social situé 15 boulevard de la Boutière CS 26858 - 35768 Saint Grégoire cedex - 857 500 227 RCS Rennes - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB (BPCE - SIRET 493 455 042)
Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime.- Crédit photos : Adobe Stock.



**ADOPTÉZ
LE RÉFLEXE
nosemplois.fr**

Le **site de référence**
de l'**emploi** en Pays de la Loire



nosemplois.fr
Avec la Région, trouvez l'emploi
ou le candidat qui vous convient
en Pays de la Loire



**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

Apprentissage : l'aide unique de 6 000 € maintenue en 2024

Même somme, mêmes conditions. Lors des 1^{res} Assises de l'apprentissage, en novembre, la ministre Carole Grandjean a promis de ne pas toucher à la prime à l'embauche des apprentis. Un système de financement difficilement tenable selon les experts...

Soulagement pour les employeurs d'apprentis : la prime unique pour l'embauche d'un jeune en alternance est maintenue en 2024. Et ses conditions restent inchangées : 6 000 €, quels que soient l'entreprise ou l'âge de l'apprenti. Une bonne nouvelle que Carole Grandjean, la ministre en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels, a réservé à l'auditoire des 1^{res} Assises de l'apprentissage coorganisées le 7 novembre dernier par CMA France et AEF Info.

Un scénario abandonné

Ce n'était pourtant pas gagné : Bercy était en quête depuis plusieurs semaines d'économies pour équilibrer le budget de l'État 2024. La révision à la baisse de cette prime était dans la balance. Scénario envisagé : accorder cette aide de 6 000 € uniquement pour les apprentis des niveaux Bac+2 et infra, soit 700 M€ en plus dans les caisses publiques. Le risque ? Freiner la belle progression de l'alternance dans l'enseignement supérieur, locomotive du développement de l'apprentissage depuis la mise en place de ce coup de pouce. Et renoncer au cap du million d'apprentis, si cher à l'exécutif.



Joël Fourny, président de CMA France, a remis à Carole Grandjean, un document regroupant une série de mesures d'équilibrage et de gestion des fonds alloués à l'apprentissage (lire encadré).

Intenable financièrement

Cet objectif, atteignable au vu des 830 000 apprentis formés en 2022 et aux chiffres optimistes de 2023, « ferait de la France le pays phare de l'apprentissage », selon Carole Grandjean... mais n'est plus tenable financièrement d'après les calculs de l'OFCE*. Surtout sans une augmentation de la contribution formation des entreprises. En 2023, le financement de l'apprentissage a coûté 21 milliards d'euros (soit bien plus que la part représentée par les versements de France Compétences), dont 4,5 pour cette aide unique. Le coût moyen annuel d'un apprenti est ainsi passé de 14 000 € en 2017 à 22 000 cinq ans plus tard. Une aubaine incontestable pour les employeurs, mais qui se paye chèrement.

* Observatoire français des conjonctures économiques.

FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE

CMA FRANCE POINTE LA GESTION DES EXCÉDENTS

Réunis en Assemblée générale le 5 décembre, les présidents de CMA ont dénoncé avec force la redistribution des excédents de CFA... à des actionnaires.

Selon France Compétences, en 2022, 32,5 % des excédents des CFA en entreprises commerciales ont été distribués à des actionnaires sous forme de dividendes, contrairement à ceux des 137 CFA du réseau des CMA qui ont tout réinvesti dans l'amélioration de leurs outils de formation. Indigné, le président de CMA France, Joël Fourny, a souligné l'incompatibilité du principe même de dividendes face aux menaces de déficit de certaines

formations : « L'apprentissage est un investissement pour l'avenir de notre jeunesse, pas pour les fonds de pension ». Pour remédier à la situation, CMA France propose 3 mesures :

1. Créer un « montant socle » adapté à des critères définis par les Branches et France Compétences, impliquant si besoin un soutien financier des conseils régionaux, avec intégration des investissements pédagogiques importants.

2. Réserver les financements de l'apprentissage aux formations privilégiant **une pédagogie d'alternance réelle et excluant le 100% digital.**

3. Encourager les comportements « vertueux » : interdire la distribution de dividendes aux actionnaires et systématiser le reversement d'un pourcentage des résultats excédentaires non affectés aux investissements pour l'apprentissage.

CE QUI VOUS ATTEND AU 1^{er} JANVIER

Une nouvelle année a démarré, avec elle, son lot de nouveautés et d'évolutions. Voici celles qui impactent vos vies personnelle et professionnelle (et votre budget) depuis le 1^{er} janvier...

VIE QUOTIDIENNE

Pôle emploi devient France Travail

Année de transition pour cette nouvelle entité qui assurera, dès 2025, l'accueil, l'orientation, l'accompagnement, la formation, le placement des demandeurs d'emploi ou des personnes en difficulté d'insertion. Le tout en s'appuyant plus fortement sur l'État, les collectivités locales, les missions locales (jeunes) et Cap emploi (handicapés).

+5,2% pour les retraités

Les pensions de retraite sont indexées sur l'inflation et réévaluées en conséquence chaque 1^{er} janvier. Pour 2024, l'augmentation est de 5,2 %, tous régimes confondus, soit en faveur de 15 millions de retraités.

À noter : les retraites complémentaires gérées par l'Agirc-Arrco sont, elles, revalorisées de 4,9 % depuis ce 1^{er} novembre.

Les biodéchets mieux gérés

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, chaque collectivité doit avoir identifié des solutions pour mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires des particuliers et s'assurer qu'ils peuvent être valorisés (biogaz, compost...) et non mis en décharge.

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr

BÂTIMENT

MaPrimeRénov' évolue...

Le coup de pouce en faveur de la rénovation énergétique se divise en deux piliers :

➤ Efficacité, pour éliminer les chauffages énergivores (fioul, charbon ou gaz) au profit de

pompes à chaleur ou encore de chaudières à granulés ;

➤ Performance, pour accélérer les rénovations énergétiques d'ampleur.

Le gouvernement espère réaliser 200 000 rénovations performantes en 2024 (contre 90 000 en 2022). Pour cela, la prime à la rénovation globale est plus incitative pour les ménages les plus modestes et pour les propriétaires de passoires énergétiques. Autre nouveauté : afin de mener à bien chaque projet de rénovation d'ampleur (et obtenir la prime), les ménages doivent passer par le dispositif MonAccompagnateurRénov'.

... et MaPrimeAdapt' démarre

Cette prime, étroitement associée à MaPrimeRénov' (afin de combiner projets de rénovation énergétique et ceux d'adaptation au vieillissement), centralise en fait trois aides préexistantes : « Habiter facile » de l'Agence nationale de l'habitat*, « Habitat cadre de vie » de la Caisse nationale d'assurance vieillesse et le crédit d'impôt autonomie (qui couvre jusqu'à 25 % des dépenses liées à la mise en place d'équipements d'accessibilité du logement). L'État prévoit d'adapter 680 000 logements au vieillissement au cours des dix prochaines années.

* Cette aide demeure valable pour toutes démarches entamées en 2023.

Plus d'infos : france-renov.gouv.fr

Les chaudières à gaz sorties des CEE

L'arrêté du 4 octobre 2023 supprime la fiche Bar-TH-106 relative à la chaudière individuelle à haute performance énergétique. L'installation d'une chaudière

DERNIÈRE MINUTE

Pour toute l'année 2024, le prêt à taux zéro (PTZ) est augmenté à 100 000 € (contre 80 000 €).

Il est étendu aux classes moyennes (gagnant entre 2 500 et 4 000 €/mois) et à 210 villes supplémentaires, soit 6 millions de personnes éligibles en plus.

www.service-public.fr

n'est de ce fait plus éligible aux primes CEE (certificat d'économies d'énergie).

À retenir aussi...

➤ L'élaboration d'un projet de plan pluriannuel de travaux (PPPT) devient nécessaire pour les copropriétés comprenant entre 51 et 200 lots.

➤ Le diagnostic de performance énergétique (DPE) de l'ensemble d'une copropriété, devient obligatoire, pour les immeubles de plus de 200 lots.

AUTOMOBILE

Le bonus écologique restreint

Aujourd'hui, ce bonus s'élève à 5 000 € pour l'achat d'une voiture électrique (7 000 pour les foyers modestes), auquel s'ajoute la prime à la casse (jusqu'à 6 000 €). Des aides qui subventionnent indirectement l'industrie automobile chinoise, qui pèse de plus en plus dans les ventes en France, d'après l'État. Exit, donc, du bonus les véhicules dont la production est la plus polluante (et la plus lointaine).

Le permis dès 17 ans

Cette nouvelle mesure devrait soutenir l'autonomie des jeunes, d'autant plus lorsqu'ils sont en apprentissage. Par ailleurs, l'aide de 500 € versée aux apprentis pour financer leur permis est élargie aux élèves des lycées professionnels.

Erreur dans le taux de TVA appliqué : c'est l'artisan qui trinque !

Dès qu'un artisan réalise une vente ou une prestation de services, il a l'obligation d'appliquer un taux de TVA à ses clients pour le compte de l'État à qui il devra la reverser dans un second temps. Spécificité fiscale : ce taux peut varier de 5,5 % à 20 %. Et en cas d'erreur, l'artisan ne peut pas récupérer le complément auprès de son client. **Vigilance...** Lætitia Muller

Pour la majorité des prestations de services et de ventes de biens, le taux normal est de 20 % (article 278 du Code général des impôts-CGI). Il existe un taux réduit à 5,5 % pour certains travaux d'amélioration de la qualité énergétique du logement, comme les chaudières à condensation ou à micro-cogénération. Enfin, un taux de 10 % s'applique aux travaux ne bénéficiant pas de cet abattement à 5,5 %. C'est le cas des travaux de transformation, d'aménagement et d'entretien, à l'exception de la part correspondant à la fourniture d'équipements électroménagers et mobiliers ou de certains gros équipements (article 279-0 bis du CGI).

La responsabilité de l'artisan engagée

Il n'est pas toujours évident pour un artisan de distinguer les travaux éligibles au bon taux ! Contrainte supplémentaire : pour tous les travaux dans les locaux d'habitation c'est le vendeur (ou le propriétaire) qui doit compléter un Cerfa (n°13948*05/1301-SD) qu'il remet ensuite à l'entrepreneur en déclarant le bon taux de TVA. On pourrait alors penser que le propriétaire porte la responsabilité du taux de TVA apposé. Il n'en

est rien ! L'artisan doit être au contraire particulièrement vigilant. En effet, si le chef d'entreprise artisanale se trompe de taux (celui du devis et de la facture doivent coïncider avec celui du Cerfa), il ne peut pas réclamer un complément à son client.

La Cour de cassation a tranché

Tel est en tout cas l'avis de la Cour de cassation, qui a jugé dans un arrêt du 6 juillet dernier*, que l'artisan qui appose le mauvais taux de TVA sur une facture ne peut pas ensuite appliquer un taux supérieur à celui facturé à son client. Les juges retiennent néanmoins deux exceptions à ce principe :

- La première en cas de fausses mentions portées par le client sur l'imprimé fiscal (ouvrant droit à réduction de TVA).
 - La seconde, si l'entrepreneur et le client prévoient clairement dans les documents contractuels, qu'une éventuelle erreur de taux serait à la charge du client.
- L'artisan qui réalise des travaux impliquant des taux réduits de TVA peut donc prendre la précaution de mentionner sur le devis et la facture qu'une erreur de taux sera à la charge du client. Un principe de précaution à retenir !

* Cass. Civ 3, 6.7.2023, P 22-13.141.

POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER DE LA FRANCHISE DE TVA ?

Travailler sans facturer de TVA rend l'artisan plus compétitif par rapport à ses concurrents. Ce dispositif alléchant peut s'appliquer quelle que soit la structure juridique à condition de respecter un montant maximum de chiffre d'affaires :

- Pour les prestations de services, le seuil est de 36 800 € avec une tolérance jusqu'à 39 100 €.
- Il est de 91 900 € avec une tolérance jusqu'à 101 000 € pour les livraisons de biens, les ventes à consommer sur place et les prestations d'hébergement.

En pratique, si votre chiffre d'affaires entre dans les seuils, il suffit d'inscrire la mention « TVA non applicable, art. 293B du CGI » sur vos factures. En contrepartie les achats de l'artisan ne sont plus hors TVA, il en est redevable comme un consommateur classique.

Objectifs : alléger ses obligations fiscales et être plus compétitif, pensez-y !

“ Si le chef d'entreprise artisanale se trompe de taux, il ne peut pas réclamer un complément à son client.

TRAVAIL DANS LE FROID : QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Selon l'INRS, en dessous de 5°C, la vigilance est de mise. Les risques encourus sont multiples : sensation de fatigue accrue, perte de dextérité, engourdissements, fourmillements, gelures, troubles musculosquelettiques, problèmes de bronches, coups de froid, syndrome de Raynaud (troubles temporaires de la circulation sanguine), hypothermie (dans les cas les plus sévères, celle-ci peut entraîner des troubles neurologiques et cardiaques, un coma, voire un décès). **Plus d'infos : www.inrs.fr**

Grand froid : ne soyez pas frileux face à vos obligations !

Dans le secteur du Bâtiment, protéger ses salariés en période hivernale est primordial pour préserver l'organisation du travail et le bien-être de chacun. Les risques encourus sont réels, il est donc essentiel de connaître les règles pour être en conformité avec la législation... La rédaction

Que dit la loi sur ce point ?

En ce qui concerne le froid, il n'existe pas de seuil de température en dessous duquel les salariés peuvent faire valoir un droit de retrait. Néanmoins, le Code du travail impose à l'employeur de :

- mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L. 4121-1) ;
- mettre à disposition des ouvriers des habillements spécifiques pour protéger du froid et permettre de faire son travail sans être gêné (art. R4225-1) ;
- prévoir un local chauffé assez grand pour recevoir tous les ouvriers durant les pauses obligatoires prévues par la loi (art. R4213-7-et-R4213-8).

Attention : dès le premier salarié, l'entreprise doit mettre en place un document unique d'évaluation des risques (DUER) ; ce dernier doit préciser les dispositions « froid ».

Quels sont les risques encourus ?

Les DREETS¹ (ex-Directe), via ses inspecteurs, effectuent régulièrement des contrôles pour vérifier le respect des règles et pratiques obligatoires lors de périodes de grand froid. Si une infraction est

constatée, l'entreprise peut être mise en demeure de faire les aménagements nécessaires. Mais s'il y a danger grave pour les salariés, des sanctions civiles, voire pénales (art. L. 4721-5 du Code du travail), peuvent être encourues.

Quoi mettre en place concrètement ?

Un guide national de prévention² liste les mesures collectives et individuelles à opérer. Ainsi, une entreprise peut :

- Installer un abri (tente de chantier...) pour se réchauffer et s'hydrater (l'accès à des boissons chaudes est alors bienvenu) et y placer des chauffages d'appoint ;
- Sur de gros chantiers, mettre à disposition un espace chauffé, dans lequel prendre les pauses et les repas, idéalement avec des sanitaires et des vestiaires, et où faire sécher ses vêtements et stocker des équipements de rechange ;
- Instaurer des pauses régulières ;
- Réorganiser le chantier et procéder à davantage de rotations de poste ;
- Utiliser des aides à la manutention, pour réduire le port de charges lourdes et diminuer la pénibilité des tâches.

Le salarié doit aussi se prémunir du froid en portant des vêtements chauds et protéger sa tête, ses mains et ses pieds. Il est également nécessaire d'éviter de travailler seul ou de rester isolé, pour réduire les risques de malaise et d'accidents.

Droit de retrait : est-il applicable ?

L'article L.4131-1 du Code du travail prévoit le retrait d'un salarié de son poste, s'il estime que la température extérieure nuit à sa santé. Dans cette situation, l'employeur ne peut prendre aucune sanction à son encontre. L'appréciation varie en fonction du poste occupé par le salarié, de ses conditions de travail ou encore des mesures de protection mises en œuvre par l'entreprise. Aussi, si l'employeur estime que l'exercice du droit de retrait est abusif, une action devant le Conseil des prud'hommes est possible.

Attention : avant cette action, l'employeur est tenu d'assurer la santé et la sécurité y compris en cas de ressenti du salarié.

1. Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. 2. Le « Guide national relatif à la prévention et à la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid » n'a pas été modifié depuis 2018. Non encore paru cette année, vous pouvez vous référer à la version 2021-2022 sur sante.gouv.fr.



**CRÉATEURS - REPRENEURS,
ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ
DANS VOTRE PROJET,
ÇA CHANGE TOUT !**

Crédit  Mutuel



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PAYS DE LA LOIRE

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE

PORTES OUVERTES 2024



Formation professionnelle : du module au diplôme

Réservez votre

Samedi 10 février 2024

En nocturne pour Angers et La Roche-sur-Yon, le vendredi 9 février 2024

urmapaysdelaloire.fr    

URMA
Ste-Luce-sur-Loire
Place Jacques Chesne
02 40 18 96 96

URMA
Saint-Nazaire
66 rue Michel Ange
02 28 54 17 01

URMA
Angers
3 rue Darwin
02 41 22 61 56

URMA
Laval
30 boulevard Volney
02 43 64 11 00

URMA
Le Mans
187 rue Henri Champion
02 43 50 13 70

URMA
La Roche-sur-Yon
24 rond point du Coteau
02 51 36 53 00